

# **MAIRIE DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

## **CONSEIL DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

**PV N° 05/07/25**

### **PROCÈS-VERBAL**

*Sous forme de compte rendu de la réunion du  
Conseil d'Arrondissement du 26 septembre 2025*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie du 7<sup>e</sup>, le vendredi 26 septembre 2025 à 8h55, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

#### **Étaient présents :**

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ et Madame Esmeralda MONPLAISIR.

#### **Étaient absents et excusés :**

Monsieur Jean LAUSSUCQ ayant donné pouvoir à Madame Josiane GAUDE.

Madame Anne-Claire LEBELT ayant donné pourvoir à Madame Esmeralda MONPLAISIR.

Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO ayant donné pouvoir à Madame Marguerite CHEVREUL.

Monsieur Christophe POISSON ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle DAUVERGNE.

Madame Edith GALLOIS (pas de pouvoir).



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 8h55 par Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

**Madame Rachida DATI** salue l'assistance et ouvre la séance du Conseil en précisant que Monsieur Bruno DELGADO a donné pouvoir à Madame Marguerite CHEVREUL, que Madame Anne-Claire LEBELT a donné pouvoir à Madame Esmeralda MONPLAISIR, que Monsieur Jean LAUSSUCQ a donné pouvoir Madame Josiane GAUDE et que Monsieur Christophe POISSON a donné pouvoir à Madame Emmanuel DAUVERGNE.

**1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2025 019**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame Rachida DATI** propose Monsieur Philippe de BRAQUILANGES comme secrétaire de séance et Madame Karine DESOBRY comme secrétaire auxiliaire.

**Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 019.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du mercredi 18 juin 2025. 07 2025 020**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame Rachida DATI** soumet le procès-verbal de la séance du 18 juin 2025 à l'approbation des conseillers.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 020.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**3 - Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (79 500 euros), subventions d'équipement (14 400 euros) et subventions pour travaux (140 255 euros). 2025 DASCO 67**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire présente** le point 3, portant sur l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement, subventions d'équipement et subventions pour travaux pour les collèges publics.

Elle rappelle que pour le 7e arrondissement cela concerne le collège Jules Romains qui reçoit une subvention pour travaux d'un montant de 1 564 euros grâce à son intervention dans le cadre de cette délibération.

Les subventions comprennent le dépannage et le remplacement du câble de l'alarme de l'ascenseur (1 564 euros).

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DASCO 67.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**4 - Collèges publics autonomes. Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7 279 809 euros). 2025 DASCO 68**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire présente** le point 4 relatif aux dotations initiales de fonctionnement pour l'année 2026 pour les collèges publics parisiens.

S'agissant du 7<sup>ème</sup> arrondissement, une dotation initiale de 99 752 euros est accordée au collège Jules Romains, contre 103 938 euros l'année dernière.

**Madame le Maire précise** que la Ville de Paris a diminué de plus de 4 186 euros la dotation initiale de fonctionnement accordée à cet établissement par rapport à l'année dernière.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DASCO 68.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

RD  
L3

**5 - Collèges publics imbriqués avec un lycée. Dotations initiales de fonctionnement 2026 (2 588 782 euros). 2025 DASCO 69**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** présente le point 5 relatif aux dotations de fonctionnement pour les collèges publics imbriqués avec un lycée.

Le 7<sup>ème</sup> est concerné pour l'établissement Victor Duruy qui perçoit une subvention de 74 152 euros. Madame le Maire note une diminution de près de 3929 euros par rapport à l'année dernière.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DASCO 69.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**6 - Collèges publics parisiens. Dotations de la Ville de Paris (1 199 196 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026. 2025 DASCO 74**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** détaille les dotations accordées pour les actions éducatives des collèges publics.

Elle précise que deux collèges perçoivent ces dotations dans le 7<sup>e</sup> arrondissement : Jules Romain pour un montant de 3 300 euros et Victor Duruy qui percevra un montant de 2 778 euros pour financer des actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DASCO 74.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**7 - Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE. Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025. 2025 DASCO 99**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** présente le point 7 relatif à une proposition d'actualisation du forfait des prestations accessoires, prises en charge par la Ville de Paris.

Celles-ci représentent en partie les charges locatives de certaines catégories du personnel de l'État logés pour nécessité absolue de service au sein des équipements publics de la Ville de Paris.

Le montant des prestations accessoires accordées gratuitement pour l'année 2025 est :

- 1 837 euros par an pour les logements avec chauffage collectif. (Idem 2024).
- 2 450 euros par an pour les logements sans chauffage collectif. (Idem 2024).

La dotation générale de décentralisation n'a pas évolué et les forfaits demeurent inchangés par rapport aux années précédentes. Aujourd'hui, trois agents de l'État sont logés pour nécessité absolue de service au collège Jules Romains.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DASCO 99.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

#### **8 - Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026. 2025 DDCT 137**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** souligne que le nombre d'équipements de proximité est de 62 en 2026, avec l'intégration du jardin de la Basilique Sainte Clotilde et la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire Eblé par rapport à 205.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DDCT 137.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

#### **9 - Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil d'Arrondissement a la charge pour l'année 2026. 07 2025 021**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** signale que cette délibération décline l'inventaire des équipements de proximité dont le Conseil d'Arrondissement du 7<sup>ème</sup> arrondissement a la charge pour l'année 2026.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 07 2025 021.**



**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**10 - États spéciaux d'arrondissement. Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026. 2025 DDCT 140**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** indique que les états spéciaux de l'arrondissement déterminent le cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locale pour 2026.

En ce qui concerne le 7<sup>ème</sup> arrondissement, elle précise que cette année est intégré le jardinet de la Basilique Saint Clotilde.

Elle indique en revanche la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire Eblé.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DDCT 140.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**11 - États spéciaux d'arrondissement. Délibération cadre-investissement 2026. 2025 DDCT 141**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** explique que la délibération rappelle le cadre dans lequel les arrondissements peuvent utiliser leur dotation d'investissement au sein des équipements de proximité dont ils ont la charge, et par dérogation sur des équipements qui sont gérés par le Conseil de Paris.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DDCT 141.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**12 - Subventions (82 000 euros) et conventions à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique dans les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements et sur tout Paris. 2025 DFPE 6**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** évoque le point 12, qui concerne l'attribution d'une subvention de 82 000 euros à 7 associations.

Sont concernées dans le 7<sup>e</sup> :

- L'association KOAYA ThinkLab (5 000 €)
- L'association WeTechCare (10 000 €)
- L'association Reconnect (6 000 €)
- L'association CITHéA (20 000 €)

Ces associations organisent des actions de sensibilisation à la gestion et à l'utilisation des écrans et aux risques numériques pour les parents et leurs enfants.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DFPE 6.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**13 - Subventions (12 635 786 euros) et avenant n° 1 avec la fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon (19<sup>e</sup>) pour ses 30 établissements d'accueil du jeune enfant. 2025 DFPE 104**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** présente le point 13 qui concerne l'attribution de subventions annuelles aux 30 établissement d'accueil de la petite enfance gérés par la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon.

Le 7<sup>e</sup> arrondissement est concerné par 2 établissements :

- La halte-garderie « Chalet du Champ de Mars »
- La crèche collective « La Providence »

**Un soutien de 12 635 786 € à cette association est proposé.**

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DFPE 104.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

Handwritten signatures of the rapporteur and the mayor, consisting of stylized initials and a surname.

**14 - Subvention (3 000 euros) à l'association culturelle du « Bon Conseil - ACBC » au titre d'une partie du fonds d'animation locale culture (FAL CULTURE) attribué au 7<sup>e</sup> arrondissement. 2025 DAC 380**

*Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON*

**Madame le Maire** présente le point 14 qui propose de verser l'attribution d'une subvention de 3.000 € à l'Association Culturelle du Bon Conseil – ACBC qui rythme l'animation culturelle du 7<sup>e</sup> arrondissement. Cette subvention s'inscrit dans le Fonds d'animation locale culture (FAL CULTURE).

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DAC 380.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**15 - Signature d'une convention conclue entre la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement et l'association « 7 de Chœur Paris » pour l'occupation d'une salle au conservatoire Erik SATIE pour l'année scolaire 2025/2026. 07 2025 022**

*Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON*

**Madame le Maire** indique que le point 15 propose la signature d'une convention entre la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement et l'association « 7 de Chœur Paris » pour l'occupation d'une salle au Conservatoire Erik Satie.

Elle précise que cette association favorise la pratique musicale amateur par le chant.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 07 2025 022.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**16 - Prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens. 2025 DAE 160**

*Rapporteur : Madame Josiane GAUDE*

**Madame le Maire** présente le point 16 qui propose, la prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens.

La délégation de service public arrivant à son terme le 3 janvier 2026, il est ici question de prolonger le contrat jusqu'au 5 juillet 2026 afin de permettre à la Ville d'aller au bout d'un travail de réflexion engagé sur les orientations stratégiques des marchés alimentaires avant de proposer le renouvellement des délégataires de service publique :

- La Société Groupe Bensidoun
- La Société Groupe Dadoun

Pour rappel, en octobre et novembre 2024, le sujet avait fait l'objet des délibérations.

En octobre 2024, la DAE 123 proposait un renouvellement de la délégation de service public. Néanmoins, il manquait le rapport sur l'exécution de la DSP, avec le Groupe Changer Paris nous avions voté CONTRE.

En novembre 2024, la même délibération, la DAE 312 était reproposée au vote avec le rapport sur l'exécution.

Aujourd'hui la Ville demande un temps de réflexion supplémentaire, un an après avoir demandé le renouvellement. Pour quelle raison avoir en premier lieu demandé le renouvellement si aucune réflexion n'avait eu lieu auparavant ?

C'est la nouvelle preuve de leur amateurisme sur le sujet.

**Le Conseil s'est abstenu à l'unanimité des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DAE 160.**

Motif de l'abstention : En octobre 2024, la DAE 123 proposait un renouvellement de la délégation de service public. Néanmoins, il manquait le rapport sur l'exécution de la DSP, avec le Groupe Changer Paris nous avions voté CONTRE pour cette raison. En novembre 2024, la même délibération, la DAE 312 était reproposée au vote avec le rapport sur l'exécution. Aujourd'hui la Ville de Paris demande un temps de réflexion supplémentaire, un an après avoir demandé le renouvellement. Le motif de l'abstention porte donc sur l'incohérence de cette délibération avec celle votée l'an dernier et l'absence de réflexion en amont.

**Pour : /**

**Contre : /**

**Abstention : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Ne prend pas part au vote : /**

#### **17 - Convention d'occupation du domaine public suite à procédure de gré à gré. 2025 DAE 194**

*Rapporteur : Madame Josiane GAUDE*

**Madame le Maire** présente cette délibération relative au conventionnement des activités commerciales sur le Champ de Mars. Cette délibération propose d'autoriser la Ville de Paris à conclure une convention d'occupation du domaine public avec des exploitants d'espaces commerciaux afin de définir les modalités d'occupation, les conditions tarifaires annuelles ainsi que leurs avenants.

AS  
L3

Cette délibération propose l'attribution de deux emplacements, restés infructueux à l'issue d'une procédure d'appel, par une procédure de gré à gré pour une durée de 5 ans :

- **Un emplacement sur le Champ de Mars (7ème)**
- **Un emplacement sur les Champs-Élysées (8ème).**

Il est proposé d'affecter ces 2 emplacements pour une durée de 5 ans, avec des redevances annuelles de 13 600 euros (13 000 + 1 600 €).

L'emplacement dans le 7e (12,5m<sup>2</sup>) sera pourvu par Madame Laura Garavanna, représentant la société SASU Saluti E Baci pour une redevance de 1.600 euros par an (restauration rapide).

*Le point est adopté.*

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DAE 194.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

#### **18 - Subventions (8 000 euros) à 5 associations au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité 7<sup>e</sup> arrondissement 2025. 2025 DSOL 145**

*Rapporteur : Madame Marguerite CHEVREUL*

**Madame le Maire** présente le point 18 qui concerne l'attribution de subventions à 5 associations dans le cadre du Fonds d'animation locale Solidarités.

Le 7<sup>e</sup> est concerné par l'attribution de subventions à :

- Ecole des Grands Parents Européens (EGPE) : **1 500 €**
- Partage 5.6.7 : **1 500 €**
- Ramage : **1 500 €**
- Soc Saint Vincent-de-Paul (Saint Thomas d'Aquin et Saint-Pierre du Gros Caillou) : **2 000 €**
- Maison FAMILYA Saint-François Xavier : **1 500 €**

**Madame le Maire** rappelle qu'elle soutient ces associations qui sont essentielles à la vie de l'arrondissement.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DSOL 145.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**19 - Subventions à des associations oeuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature (90 807 euros). 2025 DEVE 66**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente le point 19 qui concerne l'attribution de subventions à 44 associations œuvrant en faveur de l'environnement pour un montant total de 90 807 euros. Le 7e est concerné par deux associations :

- Jardinot : subvention de fonctionnement de 1.180 euros
- Les Passeurs de la Curiosité : subvention de fonction de 5.000 euros.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DEVE 66.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**20 - Subventions d'investissement pour 217 808 euros à des associations pour des projets de végétalisation participative, lauréats du budget participatif. 2025 DEVE 92**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente le point 20 qui porte sur l'attribution de subventions de fonctionnement pour un total de 217 808 euros aux associations lauréates de l'appel à projet du budget participatif.

Le 7e est concerné par l'association « CPN – Connaître et Protéger la Nature du Val de Seine » à laquelle il est proposé d'accorder une subvention de **19.999 €**.

La CPN gère le jardin pédagogique au sein du jardin Catherine Labouré. Son projet, lauréat en 2024 au budget participatif sous l'intitulé « Un espace nature environnement pour tous », vise à améliorer les espaces pédagogiques intérieurs et extérieurs et à renforcer ses moyens au service des activités qu'elle développe.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DEVE 92.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

Two handwritten signatures are present. The first signature on the left appears to be in black ink and looks like a stylized 'A'. The second signature on the right appears to be in blue ink and looks like a stylized 'B' or 'L'.

**21 - Résiliation des conventions portant sur l'occupation des locaux et terre-plein situés sur les berges de Seine, culée gauche du Pont Alexandre III (7<sup>e</sup>). 2025 DFA 62**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente le point 21 qui porte sur la résiliation de la convention d'occupation du domaine public et la convention d'exploitation d'un terre-plein.

Le Faust est titulaire d'une convention d'occupation et d'exploitation d'un terre-plein situé sur les berges de Seine en aval de la culée gauche du pont Alexandre III à Paris 7<sup>e</sup>, depuis le 1er mai 2024 pour une durée de 5 ans.

Cette société est aussi titulaire d'une convention d'occupation du domaine public pour l'aménagement et l'exploitation de la culée du Pont Alexandre III rive gauche, depuis le 3 juillet 2012 pour une durée de 14 ans.

À la date du 1er septembre 2025, Le Faust est endetté au titre de chacun des deux contrats à hauteur de 1 466 526,61 €.

La société ayant manqué à ses obligations contractuelles, la Ville de Paris souhaite résilier pour faute ces deux conventions.

Par cette délibération, La Ville de Paris souhaite obtenir l'autorisation de résilier pour faute ces deux conventions.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DFA 62.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**22 - Subventions de fonctionnement (28 000 euros) et signature de deux conventions œuvrant pour la sensibilisation et le réemploi. 2025 DPE 37**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente le point 22 qui porte sur l'attribution d'une subvention de 28.000 € et la signature de deux conventions avec deux associations œuvrant pour le réemploi.

Les deux associations n'opèrent pas dans le 7<sup>e</sup> :

- La Compagnie du 20e qui s'appuie particulièrement sur le réemploi et la sensibilisation. L'association a ouvert en novembre 2023 une ressourcerie située à proximité de la Porte des Lilas : La Sourcière du 20e (subvention de 8.000 euros et un accès gratuit à la déchetterie de la Porte de Lilas).

- Unis-Cité (18e) : Créée en 2016, l'association a pour objectif de faire vivre et développer l'engagement citoyen, la mixité sociale et le respect des différences, notamment en organisant des programmes de "service civique collectif" à destination de jeunes issus de milieux sociaux, culturels et éducatifs variés. En 2023, 20 jeunes ont mené plus de 100 actions de sensibilisation (écoles, marchés, centres sociaux), touchant 8 553 personnes, principalement dans les quartiers populaires. (Subvention de 20 000 euros).

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DPE 37.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

## **23 - Approbation de la révision du zonage pluvial de Paris. 2025 DPE 39**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le maire** rappelle que face aux risques accusés d'inondation à travers le monde, un zonage pluvial a été mis en place dans le cadre du plan ParisPluie, visant à mieux gérer les eaux de pluie pour réduire leur évacuation par les égouts, et d'augmenter les surfaces perméables dans la Ville.

Ce plan encourage la gestion à la source des eaux pluviales via des solutions comme l'infiltration, la végétalisation ou la récupération des eaux, contribuant ainsi à limiter les risques d'inondations, à préserver la qualité de l'eau, économiser les ressources et atténuer les îlots de chaleur urbains.

Après plusieurs années d'application, le zonage pluvial fait l'objet d'une révision pour le simplifier et le rendre plus cohérent avec les réglementations actuelles. La principale modification est l'uniformisation de l'objectif de gestion des eaux pluviales dans Paris intra-muros en passant de trois objectifs distincts selon les zones (4, 8 ou 12 mm) à un unique objectif de 10 mm de pluie devant être gérés sans rejet vers le réseau d'assainissement.

Ce nouveau zonage présenté dans la délibération sera applicable à partir du 1er janvier 2026 pour les projets de construction, rénovation et aménagement urbain importants.

Il s'agit à travers cette délibération d'approuver la révision du zonage pluvial de Paris.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DPE 39.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

*RD  
LB*

**24 - Parc de stationnement Bercy Seine (12<sup>e</sup>). Avenant n° 10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et modification des dispositions tarifaires du pass autocar. 2025 DVD 29**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente le point 24 qui porte sur la signature de l'avenant n° 10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation du parc de stationnement Bercy Seine à Paris 12<sup>e</sup>, exploité par la Société Anonyme d'Économie Mixte d'Exploitation du Stationnement (SAEMES) depuis 1996 dans le cadre d'une concession initiale de 30 ans. L'avenant propose la prolongation de cette concession pour une durée de 3 ans et 4 mois, jusqu'au 30 mars 2030. Cette délibération propose également la modification des dispositions tarifaires du pass autocar.

Cette prolongation vise à permettre une transition progressive avant la fermeture de la gare routière aux cars nationaux, en attendant l'ouverture prévue en 2030 d'une nouvelle gare routière à Saint-Denis Pleyel.

La gare routière actuelle, utilisée depuis 2017 pour les cars interurbains longue distance, ne supporte plus le flux de près de 5 millions de passagers, ce qui cause des nuisances pour les riverains.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 29.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**25 - Subventions et conventions avec les associations « Boites à Vélo », « Wimoov » et la « FNAUT ». 2025 DVD 57**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente le point 25 portant sur l'attribution de subventions et la signature de conventions avec les associations "Boites à Vélo", "Wimoov" et la "FNAUT".

Ces associations ne sont pas domiciliées dans le 7<sup>ème</sup>, mais y interviennent dans le but de rendre Paris davantage cyclable. Je vous propose de procéder au vote.

La délibération présente propose d'attribuer des subventions d'un montant total de 44 500 euros en fonctionnement à 3 associations ainsi qu'une subvention d'investissement d'un montant de 7 275 euros à l'association WIMOOV et de signer en conséquence les 4 conventions correspondantes.

- Boîtes à Vélo : 18 500 euros de subvention de fonctionnement.
- Wimoov : 11 000 euros de subvention de fonctionnement et 7275 euros en investissement.
- La FNAUT Ile-de-France : 15 000 euros de subvention de fonctionnement.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 57.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**26 - Parc de stationnement Sèvres Babylone (7<sup>e</sup>). Avenant n° 2 de prolongation à la convention de concession. 2025 DVD 79**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente le point 26 qui propose à travers un avenant n°2, la prolongation de la convention de concession du parc de stationnement Sèvres-Babylone, exploité par la société Indigo Infra France.

Cette délibération fait l'objet d'une proposition de prorogation de 18 mois et 12 jours, portant l'échéance au 30 juin 2027. Le contrat de concession avait été signé en octobre 2015, et devait s'achever initialement le 18 décembre 2025.

Cette prolongation s'aligne sur la date de la fin de la concession du parking Saint Placide dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, afin de proposer par la suite un appel d'offre en lot (Sèvres-Babylone et Saint Placide).

Cette prorogation sera formalisée par un avenant au contrat.

Pendant cette période, le concessionnaire assurera uniquement l'entretien courant, les travaux de modernisation étant exclus, à l'exception de grosses réparations éventuelles financées sur provision annuelle.

Il était prévu initialement de lancer une nouvelle procédure de délégation de service public, néanmoins, compte tenu des réflexions pour le regroupement de ce parc avec un autre parc de stationnement proche, une prolongation est proposée.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 79.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**27 - Stationnement de surface. Économie Sociale et Solidaire. 2025 DVD 98**

*Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD*

**Madame le Maire** présente la délibération 27 qui vise à soutenir les entreprises et associations qui œuvrent au service des habitants, notamment en réduisant les coûts liés au stationnement constituant un frein financier important.



Cette délibération propose la gratuité du stationnement de surface pour les véhicules des structures de l'économie circulaires appartenant à l'économie sociale et solidaire (ESS) engagées dans la transition écologique, les structures de réemploi solidaire, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), et les entreprises de l'économie circulaire. Cette gratuité serait accordée par périodes de trois ans renouvelables.

**Un avis favorable est donné à l'unanimité des suffrages exprimés au projet de délibération 2025 DVD 98.**

**Pour : 13 (dont 4 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

## **AGENDA CULTUREL ET EVENEMENTS**

### **CONSEILS DE QUARTIER**

**Mardi 7 octobre 2025 – 18h30**

Conseil de quartier Invalides + Saint Thomas d'Aquin

Salle du Conseil

**Jeudi 16 octobre 2025 – 18h30**

Conseil de quartier Gros Caillou

Maison de la Vie Associative et Citoyenne

**Mardi 5 novembre 2025 – 18h30**

Conseil de quartier Ecole Militaire

Salle des Mariages

### **ÉVÈNEMENTS**

**Mardi 30 septembre à 19h**

Rencontre littéraire avec Stéphanie des Horts

Salle des Mariages

**Jeudi 2 octobre de 12h30 à 15h :**

YOGA ROSE par la Clinique Saint Jean de Dieu

Apprenez les bons gestes de prévention du cancer du sein sur le temps de votre pause-déjeuner !

Salons de la Mairie

**Lundi 6 octobre à 19h**

Rencontre des entrepreneurs commerces du 7e

Cet événement, en partenariat avec l'agence Les Papillons de Jour. Une belle occasion d'échanges ouverts à tous, habitants et acteurs du territoire.

Salle des fêtes de la Mairie

### **Jeudi 9 octobre à partir de 10h**

Semaine Bleue

Ensemble valorisons la place des aînés dans notre société ! Activités proposées : sport, atelier floral et atelier de nutrition

Salons de la Mairie

### **Jeudi 9 octobre de 10h à 17h**

Journée Mondiale de la vue

Le Lions Club Paris Eiffel vous propose le dépistage gratuit des maladies de la vue, par des personnels spécialisés en optique et orthoptie.

Salon d'accueil

### **Vendredi 10 octobre de 14h à 17h30**

Forum des Seniors

Organisé en partenariat avec l'Espace Parisien des Solidarités du 7e et la Maison de la Vie associative et citoyenne du 7e : 2e édition du Forum des Seniors :

Stands d'informations (loisirs, sécurité, aide à domicile, démarches administratives...) Ainsi que des ateliers bien-être seront proposés lors de cet après-midi.

MVAC - 93, rue Saint Dominique

### **Mercredi 15 octobre de 14h à 19h30**

Salon du livre Amopalien

L'équipe de l'AMOPA Paris 7 vous accueille pour un salon au cours duquel se succéderont, en partage avec les auteurs présents, des conférences, des lectures de poèmes et du théâtre.

Salons de la Mairie

### **Cérémonie Armistice du 11 novembre 1918**

Lundi 10 novembre à 10h

Cour de la Mairie

## **EXPOSITIONS**

### **Du Jeudi 2 au vendredi 17 octobre :**

Exposition « Féminins » par Valérie HADIDA- Galerie BHB

### **Du Jeudi 9 au Mardi 28 octobre**

Exposition « Le geste et la couleur » par les enfants et les adolescents du Centre-Médico-Psychologique Chomel, en médiation photo avec l'artiste Cynthia Mancuso

Hall du 1er étage de la Mairie

### **Du Jeudi 23 au mercredi 29 octobre**

Exposition « SOLARIS » par Virginie KNYSAK

Galerie BHB

## **CONFÉRENCES**

### **Mercredi 1er octobre à 18h30 :**

Des exemples inspirants de développement durable, ou comment, s'impliquer dans la transition écologique en devenant écocitoyen par Michel ROGÉ, docteur en géographie

Salle du Conseil

**Jeudi 2 octobre à 17h30 :**

Conférence « Napoléon, du révolutionnaire au conservateur », par M. Denys BRUNEL  
Auteur d'une étude originale qui lui a valu le prix Montyon de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Brunel montrera comment le soldat de la Révolution s'est montré, une fois premier consul, puis empereur, en tous domaines, un parfait conservateur  
Organisée par la Société Littéraire et artistique du 7e  
Salle des fêtes

**Mardi 7 octobre à 18h**

Saint-Marin : Histoire, liberté et modernité en présence de SE M. Léopoldo Guardigli, Ambassadeur de la République de Saint-Marin en France et à l'UNESCO.  
La conférence nous permettra d'explorer l'Histoire de Saint-Marin de 301 à nos jours et découvrir ensemble comment la petite République, nichée au cœur de l'Italie, a toujours su conserver son indépendance et fait face aux défis mondiaux.  
Organisée par l'association Solidarité Culture et mémoire  
Salle des Mariages

**Mercredi 8 octobre à 18h30 :**

Conférence et dédicace par Louis Nègre

Louis Nègre présentera son quatrième ouvrage, Cut up à Tanger (Cohen&Cohen éditeurs), roman qui retrace l'atmosphère du Tanger des années 1950, alors marqué par la Beat Generation et l'inventeur du "cut up", William S. Burroughs. La rencontre sera suivie d'une séance de dédicace.

Salle des Mariages

**Mardi 14 octobre à 19h :**

Conférence « Jacques Casanova, 1725-1798, L'érudit aventurier » par Pierre BRUNEL et Bruno GAMELIEL  
Salle des fêtes

**Jeudi 16 octobre à 18h :**

Conférence "Les Français dans l'Océan Indien avant 1664", par Guillaume Lelièvre docteur en histoire moderne de l'université de Caen  
Organisée par les Amis de Mahé de la Bourdonnais  
Salle des fêtes

**Jeudi 16 octobre à 18h :**

« Le quai d'Orsay de Napoléon : le 7ème arrondissement au cœur du dispositif militaire parisien du Premier Empire » Par Romain Mialon-Evan, diplômé de Sciences Po, HEC, Sorbonne et lauréat de la Fondation Napoléon.  
Organisée par la société d'histoire et d'Archéologie du 7e  
Salle du Conseil

**Jeudi 23 octobre à 18h30 :**

Conférence-dédicace autour de « Le Levant, les saveurs de l'aube » (Éditions Nevicata) par Noha BAZ  
Salle des Mariages

## **CONCERT**

**Jeudi 9 octobre à 19h :**

Un salon musical et littéraire à la Belle Époque  
Salle des Mariages

**Vendredi 17 octobre 2025 à 18h30 :**

Concert soirée ADAMUS  
Salle des fêtes

La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



Philippe de BRAUILANGES

Le Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement



Rachida DATI

